REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

VILLE DE PETIT-CANAL

Extrait du Procès-Verbal des délibérations Conseil municipal du 18 Avril 2018

N° de la délibération : BM/HP/2018/04-04-64

Objet : Financement d'opérations par le Conseil Régional

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents :22 Délégations :01 Absents :06

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711199-20180418-BMHP2018040464-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-huit avril à dix-neuf heures vingt-huit minutes, le conseil municipal de la ville de Petit-Canal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Monsieur Blaise MORNAL, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 12 Avril 2018.

Etaient présents (22): M. Blaise MORNAL (Maire), Mme Sheila REINE ép. RAMPATH, Mme Marmie STENARD, M. Prosper RIBAC, M. Modvène MAGEN-TERRASSE, M. Laurent CHERALDINI, M. Rénalt SIOUMANDAN, Mme Isabelle MANDRIN, Mme Edouard Lise BEAUCHET ép. DEFY DRAGIN, Mme Ginette BANCO, M. Moise ATAM-KASSIGADOU, M. Didier MOUROUVIN, M. Dario KINDEUR, Mme Roselyne FULRAD-MARBIN ép. VALIER, Mme Séverine NOYON ép. VALIER, M. Maurice VERGELAS, Mme Jocelyne DELORD, M. Rémi SINGARIN-SOLE, Mme Marielle PLUMASSEAU ép. HILDEVERT, M. Hubert HUTIN, Mme Ornella KINDEUR, Mme Véronica DANIEL ép. PENSEDENT

Délégation (01):

M. Gesner CYSIQUE avait donné procuration à M. Laurent CHERALDINI

<u>Absentes excusées (02)</u>: Mme Anna LUCOL ép. VALMY-DHERBOIS, Mme Ketty ROBERT ép. TAKOUR-MARDIVIRIN

<u>Absents non excusés (4)</u>: M. Florent MITEL, M. Marc JASMIN, Mme Pâquerette JALEME, Mme Maxette RIBEMONT ép. ROSEMOND

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne DELORD

Quorum: réalisé

DELIBERATION BM/HP/2018/04-04-64 FINANCEMENT D'OPERATIONS PAR LE CONSEIL REGIONAL

Monsieur le Maire expose que Monsieur le Président du conseil régional nous a fait l'honneur de nous visiter le samedi 07 Avril 2018. Il a décidé de participer au financement de certaines opérations.

Il convient de confirmer les demandes de subvention à hauteur des engagements de la commission permanente de la Région conformément au tableau ci-dessous.

OPERATIONS	COÛT EN €	SUBVENTIONS RESTANT ENGAGEES CONFIRMEES ET NOUVELLEMENT ALLOUEES EN 2018	OBSERVATIONS
Aménagement de la plage de l'Anse Maurice	800 000,00	500 000,00	
Mise à niveau des écoles primaires du bourg	440 000,00	97 053,63	122 946,37 € déjà versé
Travaux de rénovation de la mairie	803 000,00	355 795,09	44 204,91 € déjà versé
Accès à l'école F. COLINE	1 332 958,00	320 196,53	179 803,47 € déjà versé
Création du Parc d'activité de VERMONT – 1ere Tranche	1 500 000,00	353 500,00	146 500 € déjà versé
Centre Guadeloupéen de la Culture Indienne – 2 ^{ème} Tranche	150 000, 00	121 000,00	2
Mise aux normes et accessibilité des vestiaires du Stade	381 542,50	100 000, 00	
Acquisition des équipements sportifs mobiles	34 463,78	17 231,89	
Réhabilitation de Trois salles polyvalentes	395 000,00	100 000, 00	
Performance énergétique du garage municipal	127 210,00	69 769,11 €	
Rénovation de l'éclairage public	3 229 100	345 450, 00 €	
Réfection de toiture et du bardage du Gymnase		146 052,00	
Subventions directes engagées		2 526 048 ,25	493 454,75
Trottoirs de la rue F. EBOUE	642 000, 00	642 000, 00	Maitrise d'ouvrage régionale sur la RN2
Route d'intérêt communautaire Trou à Sirop/Anse Maurice	4 500 000 €	1 200 000, 00	Au titre des travaux d'intérêt régional sur trois ans
TOTAL ENGAGEMENTS DE LA REGION		4 368 048,25	

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales(CGCT),

Après en avoir délibéré, et après scrutin public,

A l'UNANIMITE APPROUVE, le tableau de demandes de subventions ci-dessus.

Fait et délibéré à Petit-Canal le 18 Avril 2018

Ont signé au registre des délibérations

Etaient présents (22): M. Blaise MORNAL (Maire), Mme Sheila REINE ép. RAMPATH, Mme Marmie STENARD, M. Prosper RIBAC, M. Modvène MAGEN-TERRASSE, M. Laurent CHERALDINI, M. Rénalt SIOUMANDAN, Mme Isabelle MANDRIN, Mme Edouard Lise BEAUCHET ép. DEFY DRAGIN, Mme Ginette BANCO, M. Moise ATAM-KASSIGADOU, M. Didier MOUROUVIN, M. Dario KINDEUR, Mme Roselyne FULRAD-MARBIN ép. VALIER, Mme Séverine NOYON ép. VALIER, M. Maurice VERGELAS, Mme Jocelyne DELORD, M. Rémi SINGARIN-SOLE, Mme Marielle PLUMASSEAU ép. HILDEVERT, M. Hubert HUTIN, Mme Ornella KINDEUR, Mme Véronica DANIEL ép. PENSEDENT

Le représenté (01) :

M. Gesner CYSIQUE avait donné procuration à M. Laurent CHERALDINI

Pour expédition conforme

Le Maire

VI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711199-20180418-BMHP2018040464-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2018

Certifié exécutoire par le maire

Compte tenu de la transmission en sous-préfecture et de la publication.

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- 1- D'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative, le délai de recours contentieux outre mer peut être porté à trois mois.
- 2- D'un recours gracieux auprès de la Commune de petit-Canal, étant précisé que cette dernière dispose d'un délai de deux mois pour répondre, son silence valant alors décision implicite de rejet.